



Compte-rendu Groupe de travail CHS-CT – Tabac

Date : le 15 mars 2007

Participants :

- Mme COEUILTE, enseignante,
- M. COMMUN, Directeur de l'EPLEFPA,
- M. FOURNIER, responsable de l'antenne CFA,
- Melle GOZILLON, CPE du CFA,
- M. HAMMEL, Directeur du CFPPA,
- M. HUDELOT, médecin de prévention,
- Melle MANTEAU, CPE du LPA.

M. HUDELOT commence par soulever les problèmes suivants :

Quelles sont les attentes des fumeurs ?

Quelles aides pouvons-nous leur apporter ?

Tour de table sur la situation actuelle :

Sylvie MANTEAU :

La première semaine a été un peu difficile mais cela s'est globalement bien passé dans l'ensemble sauf à 11 h 45, heure de sortie, où le problème du manque de surveillants se pose encore plus. Cela s'avère plus difficile pour 2 élèves, notamment pour un. Ils ont demandé de l'aide et le service hospitalier a répondu. Ils sont pris en charge et cela se passe mieux.

M. FOURNIER :

Cela se passe également assez bien mais c'est beaucoup plus difficile à faire respecter par les adultes qui eux doivent montrer l'exemple face aux apprentis qui ne comprennent pas pourquoi la loi n'est pas appliquée par tous.

M. HAMMEL :

Assez bien dans l'ensemble mais mesure difficile à faire appliquer par les adultes, notamment les stagiaires.

Sophie GOZILLON :

Il est très difficile d'agir face aux adultes qui n'acceptent pas de respecter la loi et qui parfois sont peu respectueux, voire agressifs, quand ils sont rappelés à l'ordre...

Est-ce que tous les adultes et stagiaires ont bien reçu l'information au même titre que les apprentis ?

M. HUDELOT :

Il faut expliquer aux apprentis que tous les adultes ne sont pas irrespectueux de la loi et que certains ont des attitudes ou des comportements à risque face à certaines addictions.

M. COMMUN :

Tout le monde a été informé. Les statuts sont différents et cela est difficile. Au Conseil d'administration du 3 avril, il sera demandé de modifier le règlement intérieur.

M. HUDELOT :

Il ne faut pas oublier le problème de l'abstinence...

Témoignage de Victorien BARRE (élève de SP2) : « je fumais plus d'un paquet ½ par jour. Après mon entretien avec un tabacologue (taux de dépendance est 9/10) ⇒ **solution proposée** : les pastilles à base de nicotine quand se fait sentir un état de manque ⇒ bilan positif car depuis je suis à 7 cigarettes par jour et la sensation d'être mieux physiquement et psychologiquement. »

M. HAMMEL :

Il est possible de faire venir un intervenant sur les conduites addictives par le biais du module santé.

M. HUDELOT :

Il faut mettre des choses en place mais cela prendra du temps. Il ne faut pas oublier que **la loi a été votée pour lutter contre le TABAGISME PASSIF** et que l'établissement doit donner l'exemple. **C'est une fenêtre ouverte sur l'extérieur également.**

GLOBALEMENT, le bilan est plutôt positif mais chaque cas traité est différent donc la solution apportée est différente également.